

La FAE, partenaire clé des entreprises dans un contexte conjoncturel incertain

Plan-les-Ouates, le 16 mai 2024 – **En 2023, dans un contexte économique contrasté, la Fondation d'aide aux entreprises (FAE) a poursuivi sa mission de facilitateur de financement pour les entreprises genevoises. Les soutiens accordés ont totalisé 10.7 millions de francs en faveur de 54 entreprises. Ils se caractérisent par une grande diversité des secteurs d'activité, majoritairement une nouvelle fois pour des entreprises de taille plus modeste en comparaison historique, et un montant moyen octroyé qui continue à diminuer pour s'établir à 198'463 francs.**

L'année 2023 a vu un volume de sollicitations en croissance (865, contre 571 en moyenne hors période Covid), mais un nombre de soutiens octroyés qui reste inférieur à ceux accordés annuellement avant la crise sanitaire. En 2023, les soutiens accordés s'élèvent à 10.7 millions de francs en faveur de 54 entreprises et de 372 emplois. La FAE est intervenue auprès de l'ensemble des secteurs d'activité.

Les entreprises soutenues sont majoritairement de taille plus modeste en comparaison historique. Ainsi, la moyenne des emplois soutenus par entreprise s'établit à 6.89 emplois, en nette baisse par rapport à la statistique historique de 12.50 depuis la création de la FAE. Cette évolution, entamée depuis quelques années mais clairement accélérée ces deux derniers exercices, a un impact direct sur le nombre total d'emplois soutenus.

« L'activité de la FAE est fortement corrélée à une conjoncture économique incertaine qui pèse sur la situation financière et les performances des entreprises. » souligne Patrick Schefer, directeur de la FAE
« Les PME cherchent à réduire leur endettement et hésitent à investir. »

Le volume de transmissions d'entreprises est croissant en 2023 et représente 33% des dossiers acceptés, alors que la moyenne historique se situe à 25%. Ce bon résultat constitue en quelque sorte un rattrapage, sachant que l'endettement important des entreprises, suite à la crise sanitaire, avait freiné la transmission les années précédentes. Cette tendance, et la forte implication de la FAE dans ce domaine, attestent de l'importance accordée à la pérennité et à la transition des entreprises existantes.

« En 2023, la fondation a permis à de nombreuses petites et moyennes entreprises genevoises d'accéder à des financements et de saisir des opportunités de croissance. » relève Delphine Bachmann, conseillère d'État chargée du département de l'économie et de l'emploi
« Par son action, elle a permis à de nombreuses entreprises de maintenir et développer leurs activités et de conserver les compétences et emplois qui font la force de notre tissu économique. »

Si tous les secteurs de l'économie ont été soutenus, la tendance initiée depuis la crise sanitaire s'est confirmée. C'est ainsi majoritairement les secteurs de la restauration et du commerce qui ont bénéficié des prestations en 2023. Il est à souligner que ce changement est en grande partie dû à une baisse enregistrée pour les secteurs de l'industrie, de l'information et communication et dans une moindre mesure de la construction.

« L'année 2023 a été marquée par le rachat du Crédit Suisse par UBS. Dans ce contexte économique, la FAE joue un rôle majeur de soutien et d'écoute, étant à la disposition des entreprises pour contribuer au maintien des crédits accordés ou à leur transfert auprès d'une nouvelle entité, leur donnant une sécurité supplémentaire en vue de s'assurer que leur création d'entreprise pourra se réaliser, leurs activités continuer ou leur projet de transmission d'entreprise aboutir. » explique Me Caroline Ferrero Menut, présidente de la FAE.

Portefeuille global fin 2023

Les prestations en cours à fin 2023, hors prêts Covid FAE, atteignent un engagement total de 57.2 millions de francs au bénéfice de 222 entreprises genevoises. Les secteurs plus difficilement éligibles au financement bancaire, soit la restauration, le commerce et, dans une certaine mesure, la construction, représentent 55.4% des entreprises soutenues par la FAE pour une part de 50% du montant des engagements en cours.

Ces éléments n'incluent pas les prêts Covid accordés par la FAE durant la pandémie. Au 31 décembre 2023, 387 entreprises étaient encore engagées auprès de la FAE pour un montant de prêts totalisant CHF 11'760'555, soit 43% de la somme octroyée initialement (et 86.4% des entreprises soutenues dans ce contexte).

Gestion des prêts Covid

Les amortissements se poursuivent progressivement pour les prêts Covid (46.1% du montant désormais récupéré depuis mars 2020, mais uniquement -9.6% des entreprises bénéficiaires). Le rythme est toutefois moins soutenu et au prix d'un suivi toujours aussi intense de la part de l'ensemble des collaborateurs. Il est également à souligner que cette évolution a pour conséquence une forte concentration d'engagements désormais à risque, avec une surreprésentation d'entreprises fortement impactées par la crise sanitaire et les difficultés conjoncturelles.

Pour rappel, la FAE a accordé dès le 16 mars 2020 des prêts sans intérêts aux entreprises genevoises conformément aux dispositions cantonales de la loi sur l'aide aux entreprises votée le 12 mars 2020 par le Grand Conseil. Soulignons que ces prêts sont spécifiques au canton de Genève et strictement indépendants de ceux accordés ultérieurement par les banques avec la garantie de la Confédération. Ces prêts, accordés directement par la FAE sans recours aux établissements bancaires, répondent à des conditions différentes des prêts Covid de la Confédération et leur taux d'intérêts n'a pas jamais été réévalués.

Chiffres clés 2023

- Au total, la FAE a octroyé CHF 10.7 millions de prestations (CHF 15.9 millions en moyenne historique)
- Elle a soutenu 54 entreprises et 372 emplois (60 entreprises et 750 emplois en moyenne historique)
- Le montant moyen octroyé par entreprise en 2023 se monte à CHF 198'463 (CHF 269'541 en moyenne historique)
- L'ensemble des actions de la FAE se monte à CHF 303 millions en faveur de 1'340 entreprises et pour un soutien de + 16'500 emplois.

À propos de la FAE - Composée de spécialistes en finance et en gestion, la Fondation d'aide aux entreprises (FAE) intervient de manière subsidiaire pour faciliter l'accès au financement à des entreprises viables basées dans le canton de Genève, quel que soit leur secteur d'activité. Au-delà de solutionner des problématiques de financement, son objectif est de favoriser le développement des PME genevoises en privilégiant le maintien d'une économie forte et diversifiée, pourvoyeuse d'emplois. La FAE intervient tout au long du cycle de vie de l'entreprise à travers quatre prestations :

- Cautionnement de crédits
- Prise de participation minoritaire
- Avance de liquidités
- Mandat d'audit, d'accompagnement et/ou d'expertise

La FAE est également l'antenne cantonale genevoise de Cautionnement romand, fondé en 2007 sur la base de la loi fédérale sur les aides financières aux organismes de cautionnement en faveur des petites et moyennes entreprises.



Le rapport annuel 2023 peut être téléchargé sous : <https://www.fae-ge.ch/3d-flip-book/rapport-annuel-2023/>

Pour toute information complémentaire :

FAE / Patrick Schefer, directeur

patrick.schefer@fae-ge.ch / 022 827 42 84

Service de presse FAE / Joël Lucas

media@defacto-pr.ch / 078 789 01 25